

EN MARCHÉ !

Cuminando!

BULLETIN DE REFLEXION ET D'ENGAGEMENT

Vol. V No 5 Déc. 1984



COMITE CHRETIEN POUR LES DROITS HUMAINS EN AMERIQUE LATINE Inc.
25 ouest, rue Jarry, # 112 A, Montréal, H2P 1S6

Dossier El Salvador

UN EVENEMENT HISTORIQUE

Le PREMIER CONGRES DES DROITS HUMAINS AU EL SALVADOR s'est déroulé du 21 au 23 novembre, dans la capitale même du pays: San Salvador.

Il y a quelques mois encore, l'idée de tenir un tel congrès aurait semblé parfaitement incongrue. Les risques qu'auraient alors encourus tant les participants que les organisateurs auraient été trop grands. Cinq années de guerre civile, de répression sauvage et d'impunité systématique ont appris aux gens une prudence élémentaire... Il y a, dit-on, "ouverture démocratique".

Depuis l'assassinat de Mgr Romero, en 1980, et même avant, la guerre interne au El Salvador a fait régulièrement la manchette des médias internationaux. Le nom nous est devenu familier, presque anodin. Depuis, la "nouvelle" internationale s'est déplacée: Afghanistan, Iran-Iraq, Liban, Afrique du Sud et, maintenant, Ethiopie.

Mais ce n'est pas du fait qu'on en parle moins que la situation du El Salvador aurait trouvé une solution. Les statistiques d'assassinats et d'enlèvements ont connu une baisse remarquable ces derniers mois, c'est vrai, mais est-ce bien là toute la réalité du vécu quotidien de l'ensemble de la population salvadorienne? Y a-t-il eu véritable "amélioration", comme le prétendent Reagan et Duarte? Et il est bien légitime de se demander si "l'ouverture démocratique" actuelle va durer plus que quelques mois et si la tenue d'un deuxième congrès sera encore possible l'an prochain.

C'est à l'examen détaillé des faits récents, basés sur des enquêtes systématiques et des témoignages assermentés, que nous nous(*) sommes livrés lors de ce premier Congrès organisé par la COMMISSION DES DROITS HUMAINS DU EL SALVADOR (CDHES). Précisons qu'il s'agit de la Commission non-gouvernementale, seule reconnue par la Fédération internationale des droits humains (FIDH). Car il existe aussi une Commission des droits humains du El Salvador créée de toutes pièces en janvier 1983 par le gouvernement salvadorien. Le travail de cette Commission gouvernementale, à date, semble avoir été bien davantage de justifier les rapports du président Duarte sur l'amélioration du respect des droits humains au pays que d'enquêter sur les violations qui n'ont pourtant pas manqué depuis les 23 mois d'existence de cette Commission gouvernementale, qui

aurait enquêté sur un grand total de 16 cas depuis sa création...

La Commission non-gouvernementale, quant à elle, n'a pas cessé depuis sa fondation en 1978 d'enquêter sur les violations systématiques des droits humains dans ce petit pays, à peine plus grand que notre Gaspésie. Les conditions dans lesquelles la Commission doit travailler sont des plus dramatiques: pendant que les uns s'exposent publiquement pour faire les dénonciations, les autres doivent garder l'anonymat le plus strict et se déplacer clandestinement dans les zones en conflit pour mener les enquêtes. On connaît la fin tragique de la présidente-fondatrice, Marianella García Villas, assassinée le 13 mars 1983, alors qu'elle enquêtait sur les effets de la "guerre chimique". Le président actuel, le Docteur Larud, a été obligé de s'exiler au Mexique. Plusieurs autres membres de la Commission sont disparus ou ont été obligés de s'exiler à cause des menaces.

La CDHES n'est pas seule à accomplir ce courageux travail d'enquête et de dénonciation. Il faut aussi mentionner la *Tutela Legal* de l'archevêché de San Salvador, le *Socorro Juridico*, le Comité des prisonniers politiques, le Comité des mères et des familles des prisonniers, des disparus et des assassinés politiques, le Comité des familles pour la liberté des prisonniers et disparus politiques, l'Université du El Salvador et l'Université catholique José Simeón Cañas.

C'est le travail héroïque de tous ces gens qui a servi de matière au Congrès, et dont nous tenterons de rendre compte ici. Les articles qui suivent, à moins d'indication contraire, sont donc écrits à partir des notes prises lors des exposés, ou des résumés des textes qui nous ont été remis lors du Congrès.

Un événement historique, certes, auquel il ne nous est pas apparu exagéré de consacrer un numéro spécial du CAMINANDO.



Comisión de Derechos Humanos de El Salvador

(*) Plus de 400 personnes ont participé au Congrès, représentant 115 organisations différentes, tant nationales qu'internationales. La délégation canadienne était composée de trois personnes: le Rév. John Hilborn, pasteur de l'Eglise Unie de Toronto et le P. Denis Fontaine, du CCDHAL de Montréal, tous deux délégués par le Comité Inter-Eglises sur les droits humains en Amérique latine (Toronto); ainsi que Mme Mary Boyce, avocate, déléguée du Comité d'appui à la CDHES à Toronto.

LES METHODES DE LA REPRESSION

Il y a présentement, au El Salvador, 375 PRISONNIERS POLITIQUES recensés par les différents organisations de défense des droits humains.

A cela, il faut ajouter 6000 PERSONNES DISPARUES, plus de 50000 PERSONNES ASSASSINEES, 1 MILLION DE REFUGIEES à l'extérieur et 1/2 MILLION DE PERSONNES DEPLACEES à l'intérieur.

Et il ne s'agit ici que des VICTIMES CIVILES. Il faudrait chercher ailleurs les statistiques des soldats et guérilleros morts au combat.

Les chiffres nous font frémir. Encore faut-il se rappeler que le El Salvador tient 72 fois dans le territoire du Québec, pour une population à peine moins nombreuse (autour de 5 millions). Ajoutons que sur ce minuscule territoire, il y a sept volcans et deux très grands lacs.

Comment, en moins de cinq ans, a-t-on pu atteindre de tels sommets d'horreur?

1. Un véritable système de "capture" de civils a été mis en place par le régime, affectant presque exclusivement les secteurs populaires traditionnellement exploités et opprimés: paysans, ouvriers, professeurs et jeunes. Ce système fonctionne grâce à une situation endémique de corruption, détournement de fonds privés et publics, vols de terres et de propriétés, menaces et manipulations légales, fraudes fiscales, bandes armées. Et par-dessus tout, l'impunité quasi automatique des auteurs, bien connus la plupart du temps.

2. Une stratégie généralisée de répression: violation et pillage de domiciles, arrestations arbitraires, réalisés après le couvre-feu ou grâce à l'état de siège renouvelé chaque mois. Sévères restrictions à la liberté de conscience, d'opinion et d'expression ainsi qu'au droit de réunion et d'organisation. Gel des salaires malgré la hausse vertigineuse du coût de la vie.

3. Arrestations arbitraires, sans mandat judiciaire, décidées par des organisations secrètes "inconnues du système judiciaire", et réalisées le plus souvent à partir de dénonciations anonymes.

4. Ces arrestations sont effectuées soit, selon l'expression désormais classique, par "des hommes en civil fortement armés", désignant les Escadrons de la mort, ou encore les forces armées et les corps de sécurité, soit par des "éléments en uniforme". Dans les deux cas, le scénario est le même.

5. Non-reconnaissance officielle des arrestations, pour de longues périodes, le plus souvent indéfiniment. Parfois, grâce à des pres-

sions particulièrement rapides et efficaces, on a réussi à faire "réapparaître" certains détenus dans des casernes militaires ou des prisons de l'Etat.

6. Usage systématique de la torture physique et psychologique: interrogatoires ininterrompus pendant des heures, privation de sommeil et de nourriture, chocs électriques, application d'acides hautement corrosifs sur tout le corps, suspension par les poignets et les chevilles, cagoule, introduction d'objets dans l'anus, menaces de viol et viol effectif, menace de mort et simulacre d'exécution, coups de toutes sortes, menaces aux êtres chers, etc. On a même observé des cas d'une barbarie inqualifiable: réduction en pièces des cadavres, corps coupés en deux par la ceinture, mutilations sexuelles, décapitations, extraction de fœtus à la baïonnette. Dans plusieurs cas, les restes ont été répandus dans des lieux publics, à la vue de tous, pour maintenir le climat de terreur.

7. Utilisation, avec valeur légale, de la "confession extra-judiciaire", considérée suffisante pour l'emprisonnement et la condamnation de la personne arrêtée.

8. Détention arbitraire et indéfinie, même lorsqu'elle est reconnue, à l'encontre des décrets et des lois du régime lui-même. Bien que les directeurs et chefs d'établissements de détention soient connus, le système judiciaire prétend ne pas connaître les responsables de ces faits.

9. Le destin des personnes ainsi capturées: 50000 ont été assassinées, 6000 sont disparues et une infime minorité croupissent encore en prison.

10. Les personnes dont on arrive à faire reconnaître l'arrestation et la détention ne sont jamais informées des accusations formelles qui pèsent contre elles ni ne sont amenées en procès. Dans les quelques rares cas où un procès a été intenté, il se prolonge indéfiniment.

11. La corruption des juges militaires qui exigent des sommes faramineuses des familles des détenus, avec la fausse promesse de les libérer. La plupart des familles ne peuvent payer de telles sommes.

12. Les conditions infra-humaines de détention: menaces constantes, mauvais traitements, manque de nourriture et d'hygiène, inactivité.

13. Persécution des prisonniers déjà libérés, dont plusieurs ont été capturés à nouveau, d'autres ont été assassinés et la plupart doivent vivre soit en clandestinité soit en exil.

14. Répression, insultes, menaces et mauvais traitements infligés aux familles des détenus, pour le simple fait d'être parents.

15. Désintégration du noyau familial. L'enlèvement ou l'arrestation

d'un des membres met souvent la famille dans une situation invivable qui a des répercussions à tous niveaux: économie, éducation, santé, alimentation, loyer, travail.

16. L'impunité systématique accordée aux auteurs de ces enlèvements et des autres violations des droits humains. Les autorités judiciaires ne font aucun effort pour découvrir les coupables. Et si cela arrive, on cache systématiquement au public l'identité des auteurs de ces actes de violence.

17. Quant à ceux qui essaient de dénoncer ces crimes contre l'humanité, ils sont accusés publiquement "d'ennemis de la patrie", de "désinformer" la population mondiale, de "déprécier" le régime. Ils sont constamment menacés et, dans plusieurs cas, assassinés. On leur impute les étiquettes de "gauchistes" et de "socialistes", ce qui dans le contexte, constitue une menace de mort très claire.

De ce sombre tableau, on peut tirer quelques constantes:

1. L'absence totale d'un système judiciaire honnête et indépendant. C'est un mal reconnu par tous, y compris Reagan lui-même. D'aucuns proposent des solutions en termes de plus d'argent pour les tribunaux, plus de sièges et plus de paperasse. D'autres insistent sur la nomination de juges honnêtes et professionnels. Mais la racine du problème est ailleurs, dans le fait que la population n'a pas confiance au système judiciaire, qu'elle ne se sent pas partie prenante de la vie nationale, qu'elle ne se sent pas représentée dans les institutions du pays; et tant qu'il n'y aura pas de véritable démocratie au El Salvador, on ne peut s'attendre à un pouvoir judiciaire juste, compétent, efficace et stable. Le système actuel reste ouvert à toute sorte de corruption.

2. L'affirmation que la situation a changé ne peut s'appuyer sur le simple fait que certains éléments ont été légèrement modifiés dans le processus d'enlèvement et d'arrestation de civils. C'est un fait que dans quelques cas plus récents, la Police nationale a informé les familles des arrestations effectuées; il est vrai aussi que le nombre d'arrestations dans la ville de San Salvador a baissé sensiblement au cours des derniers mois. Mais que signifie tout cela?

a) Ces "améliorations" se perdent dans le processus général de répression qui continue, l'augmentation des "massacres" de populations civiles paysannes, la politique de "déplacement obligatoire" de ces populations, de la destruction de leurs demeures et de leurs cultures, la pratique des bombardements des mêmes populations civiles dans les zones en conflit, etc.

b) Ces changements n'offrent aucune garantie de durabilité tant qu'on

n'aura pas la preuve de son déracinement définitif.

c) Les tactiques de répression continuent d'être définies par des personnes anonymes, membres d'organisations secrètes, qui ne rendent de comptes à personne, encore moins à la population.

d) Ces changements momentanés pourraient bien ne signifier qu'une meilleure performance du régime pour refaire son image internationale, voire même un raffinement technique des méthodes de répression.

e) Dans le même sens, il faut souligner la participation décisive des conseillers nord-américains. Rappelons aussi que les dirigeants de l'appareil répressif salvadorien ont été traditionnellement formés par des conseillers et dans des écoles militaires des Etats-Unis.

3. La prétention du président Duarte de prendre ses distances par rapport aux gouvernements antérieurs est totalement injustifiée. C'est précisément au temps de la junte militaire et démocrate-chrétienne présidée par Duarte que les violations des droits humains et les crimes contre la population ont connu leur plus grande intensité. Et ces mauvais souvenirs ne pourront être effacés tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas mis fin définitivement à la répression actuelle, que les coupables ne seront pas jugés et punis, que les lois injustes ne seront pas abolies et remplacées par des lois garantissant les droits de tous les citoyens et que les torts causés n'aurent pas été réparés.



Marielena García Villas, présidente-fondatrice de la CDHES, assassinée le 13 mars 1983.

LES CAUSES DE L'ACTUELLE GUERRE CIVILE

Il est évident que la guerre qui déchire présentement le El Salvador n'a pas éclaté subitement en 1979 ou 1980. Bien au contraire, c'est la convergence des conditions de vie imposées au peuple salvadorien depuis des décennies qui constitue l'arrière-plan immédiat de la crise actuelle, conditions qui continuent d'être substantiellement les mêmes, tant sur le plan économique que politique ou social.

1. LE DOMAINE ECONOMIQUE

La caractéristique fondamentale, c'est qu'une toute petite minorité de Salvadoriens ont toujours monopolisé toutes les possibilités et empoché la plus grande partie des bénéfices, et que cela se perpétue encore aujourd'hui.

a) LE SECTEUR AGRAIRE. Au début de la décennie actuelle, on estimait que 0,02% de la population était propriétaire de 45% des terres agricoles du pays, les meilleures évidemment. La réforme agraire décrétée en 1980 est loin d'avoir atteint ses objectifs, surtout la phase II qui touchait les propriétés où on produit le café, principale source de richesse, et qui ne fut jamais réalisée. Les grands propriétaires ont réussi à faire renverser le projet par des décrets spéciaux (Articles 104 et 105), et, lorsque cela s'avéra insuffisant, on procéda à l'expulsion par la force. Si bien qu'à la fin de la phase III, on estime que seulement 1271 bénéficiaires (16,5%) avaient réellement été rétablis dans leurs droits.

b) LE SECTEUR INDUSTRIEL. Ce secteur a connu un développement notable dans les décennies 60 et 70, mais n'a guère vu s'améliorer les conditions de la masse ouvrière. Alors que, de 1964 à 1970, la productivité de l'ouvrier industriel augmentait de 20%, les salaires n'augmentaient que de 9,2%, ce qui générait des profits substantiels pour les entreprises et le capital étranger.

c) LE REVENU PER CAPITA. Quelques chiffres éloquentes: en 1976, le revenu annuel moyen per capita s'élevait à 300,00\$ US, mais la répartition a toujours été très inégale: 10% de la population reçoit presque la moitié du PIB, tandis que les autres 90% doivent se contenter des 50% restants. Autrement dit, 30% de la population disposent de 5,00\$ US ou moins par mois pour survivre et 60% de 12,00\$ US par mois. En 1979, 116 propriétaires (1% de tous les propriétaires) recevaient chacun 6700 fois le revenu moyen d'un ouvrier; de chaque *colón* (unité monétaire) généré par l'économie salvadorienne, 56 *centavos* ont

été retenus par 1,8% de la population, alors que les 44 centavos restants devaient être répartis parmi les 98% de la masse ouvrière.

d) AGGRAVATION DE LA SITUATION. Une conséquence inévitable de la guerre, c'est la faillite de l'économie nationale. On estime qu'entre 1979 et 1983, le PIB a chuté de 47,5%, la production générale s'est contractée de 60%, le pouvoir d'achat des travailleurs s'est vu réduit de 56%, les importations ont diminué de 55%, de même que les exportations, la dette extérieure a dépassé les 2 milliards de \$ US. La fuite des capitaux s'est élevée à 4 milliards de \$ US et le chômage dépasse les 50%. Bref, l'économie salvadorienne a reculé de vingt ans.

2. LE DOMAINE SOCIAL

a) ASSISTANCE MEDICALE. Les services médicaux à la population sont déficients. Plusieurs personnes meurent faute d'attention médicale. En 1979, pour une population d'environ 5 millions, on comptait à peine 14 hôpitaux, 8 centres de santé, 84 unités et 123 postes. Manque de médicaments, de personnel médical et paramédical: un médecin pour 10000 habitants. Et la situation s'est détériorée ces dernières années, à cause de la guerre et de la répression: en 1983, on rapportait 80 personnes du secteur santé assassinées, disparues ou emprisonnées.

b) ALIMENTATION ET MALADIES. L'indice de malnutrition s'élève à 75%. 40 enfants sur 100 meurent avant l'âge de 5 ans. Plusieurs personnes meurent d'infections gastro-intestinales et d'autres contagions cliniquement guérissables.

c) EDUCATION. L'analphabétisme frise les 50% (65% dans les régions rurales). Plus de 200 professeurs ont été assassinés, des centaines d'écoles ont été saccagées puis fermées, y compris l'Université nationale. 20% seulement des étudiants qui commencent leur cours primaire se rendront en 6e année.

d) LOGEMENT. La grande majorité de la population habite des logements insalubres, sans eau potable ni toilettes, encore moins l'électricité, et sur un plancher de terre battue, le plus souvent.

3. LE DOMAINE POLITIQUE

a) LA FAUSSE DEMOCRATIE. Depuis le massacre de 30000 paysans en 1932, la dictature militaire n'a cessé de recourir aux méthodes les plus odieuses pour maintenir une fausse image démocratique: terreur et fraudes électorales sont monnaie courante. Les élections de cette année n'ont pas manqué à la règle, puisque les Etats-Unis y sont intervenus plus directement que jamais.

b) L'INGERENCE EXTERIEURE. Depuis 1980, l'aide militaire nord-américaine s'est accrue substantiellement, réduisant d'autant l'espace politique de la population et la souveraineté du pays. L'ingérence est telle que les décisions les plus graves se prennent au Département d'Etat ou à la Maison Blanche. Dans le domaine militaire, ce sont les conseillers militaires envoyés par le gouvernement Reagan qui dirigent la guerre, souvent même sur le champ de bataille.

LA SITUATION DES DROITS HUMAINS

En regard de tout ce qui précède, on peut parler d'une véritable *institutionnalisation* des violations des droits humains. On peut même affirmer que la violation des droits humains individuels (droit à la vie, liberté personnelle, etc.) est seulement une expression ou une conséquence de cette institutionnalisation structurelle.

Encore quelques statistiques:

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>TOTAL</u>
<u>Assassinats</u>	13 194	16 376	12 617	5 826	2 206 (Janv.-oct.)	50 219
<u>Disparitions</u>	979	927	1 177	526	196 (Janv.-juil.)	3 805
<u>TOTAL</u>	14 173	17 303	13 794	6 352	2 402	54 024
<u>Bombardements des populations civiles</u>	(chiffres non disponibles)		111	227	237 (Janv.-août)	575

Comme on peut l'observer, au cours des quatre dernières années, la situation des droits humains au El Salvador a atteint des sommets de barbarie. Parmi toutes les violations, on doit faire ressortir notamment:

1. LE GENOCIDE

a) Génocide physique: des secteurs de la population ont été presque entièrement exterminés par la violence armée et la torture: paysans, ouvriers, jeunes.

b) Génocide social: destruction des conditions matérielles de vie et des moyens de subsistance (maisons, champs, instruments de travail, etc.), déplacements massifs et forcés de la population (réfugiés), persécution collective et destruction de la famille.

c) Génocide culturel: destruction des expressions écrites de la culture et du patrimoine, suppression des organisations culturelles ou professionnelles, utilisation de la science et de la technologie au service de l'extermination, utilisation de la politique de terreur pour saper le moral de grands secteurs sociaux.

2. LA TORTURE

Une pratique courante et permanente des gouvernements qui se sont succédés au El Salvador depuis 50 ans. Une méthode d'enquête ordinaire pour les corps policiers et de sécurité. On note, ces dernières années une sophistication de la torture avec l'arrivée des conseillers nord-américains et argentins.

a) TORTURE PHYSIQUE: privation de nourriture, coups, fouet, aiguilles, chocs électriques, brûlures de la peau, suspension par les poignets, cagoule, "avion" (le prisonnier est attaché par les pieds et les mains en un seul point derrière le dos), "cumbo" (torture sur les testicules), violence sexuelle, avortements, drogues.

b) TORTURE PSYCHOLOGIQUE: menace d'assassiner le prisonnier ou sa famille, épuisement, suppression du stimulus sexuel, interrogatoire sous pression, etc.

3. LES REFUGIES ET LES PERSONNES DEPLACEES

(Un chapitre spécial est consacré à ce sujet particulier. Voir page 19)

4. LES DETENUS-DISPARUS

Un crime pratiqué à grande échelle, qu'on peut considérer plus grave encore que l'assassinat, car les familles vivent dans un état permanent d'angoisse. Une pratique inhumaine qui en crée une autre: les cimetières clandestins.

5. LES PRISONNIERS POLITIQUES

La chaîne de souffrances commence dès l'arrestation, généralement par une période de disparition pendant laquelle on applique la torture. Celui qui en ressort vivant est transféré à un centre d'incarcération

pour de longues périodes où il subit des mauvais traitements. Un fait très commun: pas de jugement pendant des années, donc détention illégale; ou encore, par exception, détention légale fondée sur des décrets et des lois anti-juridiques.

6. LES DECRETS INJUSTES

Au cours des quatre dernières années, toute une série de décrets qui contribuent ou constituent des violations directes des droits humains ont été émis, parmi lesquels plusieurs sont encore en vigueur, notamment:

- le décret no 155: état de siège, promulgué le 16 mai 1980;
- le décret no 296: interdiction d'organisation des employés du secteur public (24 juin 1980);
- le décret no 44: état d'urgence nationale et militarisation de divers services publics (4 août 1980);
- le décret no 50: légalisation de la torture, de la détention illégale, de "l'incommunication" totale (isolement) (janvier 1984).

7. LES BOMBARDEMENTS DE LA POPULATION CIVILE

Au cours des derniers mois, depuis l'accession au pouvoir du gouvernement Duarte, on note une intensification des bombardements contre la population civile, sans discrimination. Pour justifier ses décisions, le gouvernement recourt à une nuance sémantique entre "masses" et "civils", arguant que les masses, suspectes de collaboration ou de sympathie envers les insurgés, constituent un objectif militaire (à l'encontre du droit international).

8. L'UTILISATION DES ARMES CHIMIQUES ET DU NAPALM

C'est précisément alors qu'elle enquêtait sur ce sujet que Marianela García Villas, présidente de la CDHES, a été assassinée le 13 mars 1983. L'ambassadeur américain et le Ministre de la défense viennent de reconnaître que le El Salvador possède de telles armes. Et vu que ce type d'armement a déjà été utilisé dans le pays, on craint que l'armée salvadorienne ne possède pas ces armes seulement pour le plaisir de les garder en réserve...

9. AUTRES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

En plus des violations déjà mentionnées, il faudrait ajouter les violations de la vie privée, libre circulation, propriété, liberté de pensée, d'opinion, d'expression et de religion, liberté de réunion et

d'association, de droit de pétition, droit d'ordre moral, etc. Par-dessus tout, il y a eu violation systématique du droit du peuple salvadorien à l'AUTO-DETERMINATION.

Peut-on prétendre, à la lumière des faits ci-dessus, qu'il y a eu "amélioration" de la situation des droits humains au El Salvador au cours des cinq mois du "nouveau" gouvernement Duarte? La réponse est clairement NON, car l'amélioration n'est qu'apparente, pour les raisons suivantes:

1) Bien qu'il y ait eu une diminution notable du nombre d'assassinats, d'enlèvements et d'emprisonnements politiques, il ne s'agit que d'une diminution quantitative des violations des droits humains. Qualitativement, le gouvernement salvadorien continue de commettre des violations graves et systématiques des droits humains, comme l'indique la résolution du 30 août dernier de la sous-commission des droits humains de l'ONU.

2) On a remarqué une forte intensification des bombardements et des massacres de la population civile. D'une certaine façon, ce qui s'est produit c'est une diminution de la répression dans la ville mais une intensification dans les campagnes.

3) La structure économique, juridique et militaire, de même que la conduite des autorités civiles et militaires et la politique de "terre brûlée" continuent d'être les mêmes. Par conséquent, tant qu'il n'y aura pas de changement à ce niveau, il ne pourra pas y avoir d'amélioration substantielle des droits humains.

Les perspectives réelles d'une solution au conflit salvadorien semblent donc se limiter à deux:

- 1) continuer la guerre, ce qui aura comme conséquence pour la population d'être victime de l'intervention directe des Etats-Unis;
- 2) chercher une solution politique par le dialogue et la négociation.

suite de la page 22

d'éducation générale et de qualification au travail, pour ne pas les lancer dans une société qui frustrera (une fois de plus) leurs meilleurs efforts et leurs espoirs les plus légitimes.

ALTERNATIVES DE PAIX POUR LE EL SALVADOR

1. CADRE HISTORIQUE

Comme le notaient les représentantes du Comité des Mères en introduction à leur exposé:

"La guerre actuelle au El Salvador, avec son corollaire d'irrespect profond et systématique pour les droits humains les plus fondamentaux, tire ses causes profondes de notre histoire. Pour trouver une solution politique adéquate au conflit, il est nécessaire de comprendre ses causes historiques et structurelles. Prétendre proposer des voies de solution au conflit sans avoir analysé sa nature et ses causes est un signe clair qu'on ne recherche pas la paix, c'est un signe clair d'un opportunisme tragiquement irresponsable et égoïste qui recherche seulement le maintien des privilèges personnels et partisans. Quiconque agit ainsi perdra sa capacité de dialoguer, de raisonner et de convaincre, il perdra toute autorité morale."

Il faut donc, ne serait-ce qu'à grands traits et au risque d'escamoter les nuances nécessaires, se payer un petit détour dans l'histoire douloureuse du peuple salvadorien, du moins pour les 50 dernières années.

Après une longue étape de récession, jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale et la chute du général Maximiliano Hernández Martínez, le El Salvador connaît enfin une décennie plus prospère, caractérisée par la spécialisation de la culture du café pour l'exportation. Mais la condition première de rentabilité, c'est la concentration des terres productives, la monopolisation du facteur terre. Ce qui fut fait par la loi d'extinction des terres communales et des communautés indigènes. Des énormes profits ainsi réalisés, seulement une très faible partie fut réinvestie dans la culture du café. Le reste est investi ailleurs ou tout simplement déposé à l'étranger.

Le monopole de la production agro-exportatrice a eu pour effet de désintéresser les producteurs de café de toute tentative d'industrialisation ou d'autres types de cultures. En cinq ans, de 1945 à 1950, les exportations de café ont connu une hausse vertigineuse de 230,8%!

A partir de 1950, c'est le coton qui connaît une hausse appréciable. Mais il s'agit aussi d'une culture d'exportation, qui nécessite donc le même type de concentration des terres et le grossissement de la

masse des travailleurs salariés. Mais si les exploitants conservent le même réflexe de déposer le plus gros de leurs profits à l'étranger, on voit quand même surgir un certain nombre de nouvelles agences bancaires, dont les crédits sont essentiellement destinés au secteur d'agro-exportation et au commerce d'importation.

La culture intensive du coton a une autre conséquence néfaste: le maïs et le "frijol" se voient relégués aux terres marginales et moins fertiles. Et comme ils constituent la nourriture de base, il faudra bientôt en importer.

On vit alors un certain effort de modernisation et d'investissement dans l'industrialisation: projet hydro-électrique, construction de la route du littoral, améliorations portuaires, le tout grâce à des emprunts extérieurs et au profit du seul secteur des importations-exportations.

A la fin des années 50, la crise économique nord-américaine se répercute directement sur le El Salvador et plonge le pays dans une nouvelle récession. L'aide demandée aux Etats-Unis ne vient pas et le gouvernement ne trouve d'autre méthode que la répression pour contenir le mécontentement général. En 1960, le gouvernement tombe, le prix du café continue de descendre et les Etats-Unis essaient de récupérer leur hégémonie en s'alliant la bourgeoisie locale. C'est le rôle de l'*Alliance pour le progrès*, qui ouvre de fortes lignes de crédit pour l'amélioration du commerce extérieur et aussi pour certains programmes sociaux destinés à soulager les tensions. Diversification de la production agricole, amélioration du cheptel et des terres, aqueducs et réseaux d'égouts, logements urbains, électrification rurale, etc. Une période de relative stabilité, malgré la chute du café et du coton, bientôt remplacés par la canne à sucre.

Au cours des années 70, l'industrialisation s'opère quasi uniquement dans le secteur de la transformation de produits importés (87,8%). Les problèmes antérieurs non-résolus (monopole de la propriété de terres, répartition injuste des revenus) s'additionnent à la crise du pétrole et à la récession internationale.

En 1979, une junte militaro-civile prend le pouvoir et les démocrates-chrétiens proposent bientôt un modèle économique en trois points: réforme agraire, nationalisation des banques et du commerce extérieur.

Mais la crise sociale héritée des décennies précédentes et aggravée à la fin des années 70 ne sera pas solutionnée par les tentatives modernisantes et réformistes, et ce, malgré le grand appui économique et technique des Etats-Unis. Au contraire, ces mesures ont contribué à la polarisation des forces entre la bourgeoisie et le peuple, dégénérant dans le conflit actuel.

2. LE DIALOGUE

Bien que le dialogue soit perçu par tous comme seule solution viable au conflit salvadorien, on comprend bien toute la fragilité de cet instrument, à la lumière de ce qui a été exprimé antérieurement.

La première rencontre de La Palma, en octobre dernier, avait rallumé les espoirs. Mais au moment de la tenue du Congrès, on n'avait toujours pas annoncé la date de la deuxième rencontre. On sentait déjà la désillusion s'installer, si ce n'est carrément la frustration et la lassitude. Les informations reçues de la deuxième rencontre qui a eu lieu depuis semblent malheureusement confirmer ce pessimisme: Duarte ne s'est pas présenté lui-même mais a envoyé des subalternes, et les chefs de la guérilla ont fait de même, signe d'une importance moindre accordée au processus; la série de propositions faites par le FDR-FMLN n'a pas reçu d'accueil de la part du gouvernement; la date de la prochaine rencontre et ses modalités de déroulement n'ont pas été fixées.

De plus, les obstacles systématiques posés par les Etats-Unis aux efforts du groupe de Contadora n'augurent rien de bon pour un contexte régional de paix et risquent même de faire avorter le dialogue salvadorien.

Il convient donc de renforcer à tout prix le dialogue, en incluant les conditions suivantes:

- a) le dialogue doit être orienté fondamentalement à préparer les conditions de garantie pour réaliser les justes aspirations du peuple: déraciner définitivement la guerre d'exploitation, l'oppression, la répression et la dépendance et construire la paix avec la justice pour tous.
- b) le dialogue doit tendre prioritairement à affronter les causes profondes du conflit salvadorien qui se prolonge, sans les cacher ni les esquiver: exploitation, répression, oppression et dépendance.
- c) le dialogue ne doit pas se convertir en une manoeuvre de survivance et de renforcement de la minorité privilégiée, qui opprime le peuple, ni de ses instruments de pouvoir et de fonctionnement.
- d) les différentes élections tenues au El Salvador jusqu'à maintenant, dans les conditions que l'on sait, ont démontré à satiété leur inaptitude à assurer la réalisation des justes aspirations de la population. C'est pourquoi la tenue de nouvelles élections, dans les conditions présentes, ne peut être ni la condition ni l'alternative pour le dialogue, ni son objectif déterminant ou final. Toute tentative en ce sens devra être interprétée comme une manoeuvre politique et un boycottage du dialogue.

e) la Constitution de 1983, parmi toutes celles élaborées à l'encontre des aspirations populaires, est utilisée de fait par la minorité privilégiée et opprimante comme un instrument pour renforcer son pouvoir et approfondir la guerre contre le peuple; dans le cas présent, elle est utilisée par la minorité comme une bannière pour boycotter le dialogue.

f) dans la dynamique actuelle du dialogue, il faudra repousser toute tentative d'ingérence et d'intervention de la part des Etats-Unis. Ce qui n'implique pas qu'à une autre étape ou en d'autres circonstances, dans le cadre d'une dynamique appropriée, il puisse être convenable d'établir un dialogue avec les Etats-Unis, force d'intervention de fait dans le conflit salvadorien.

g) le peuple et ses organisations devront être présents au dialogue, avec pleine liberté et autonomie pour exprimer publiquement leur volonté au sujet des thèmes, du fonctionnement et du développement du dialogue, pour renforcer par leur présence active et organisée cet instrument de paix. M. Duarte doit s'engager effectivement à garantir cette participation et à empêcher toute répression. La continuation de la répression signifierait que M. Duarte considère le dialogue comme une simple manoeuvre politique, comme une nouvelle tentative de tromper la population; en ce cas, il serait inacceptable que M. Duarte prétende cacher une fois de plus ses intentions et ses responsabilités en renvoyant la faute sur les escadrons de la mort, dont la relation au régime est connue de tous; une seule réponse honnête possible serait la démission; il faudrait alors dialoguer avec celui qui serait capable de garantir l'arrêt de la répression.

3. LA PAIX

Bien que plusieurs générations de Salvadoriens n'aient jamais connu de paix sociale véritable, il est clair que la population veut la paix, qu'elle sait ce qu'est la paix et qu'elle connaît les chemins qui y conduisent. Malgré la souffrance et la lutte, on n'y a jamais renoncé.

Mais il est certain aussi que l'on a entendu la minorité privilégiée et ses instruments de pouvoir parler de la paix. Il faut donc faire entendre la pensée du peuple sur la paix et sur les moyens de la construire.

a) On ne peut pas appeler paix ce que la population a vécu de génération en génération sous la domination d'une minorité privilégiée. Paix signifie justice, justice signifie égalité des droits, égalité signifie abolition des privilèges.

b) Ce n'est pas la paix que de vivre comme des esclaves exploités, sans droit de partager pleinement les fruits du travail réalisé par la

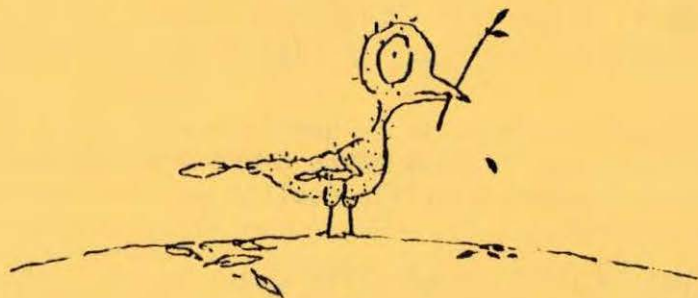
société, sans droit à la nourriture et au logement, à la santé et à l'éducation, etc. Paix signifie pouvoir profiter solidairement de ces fruits, pouvoir donner réponse aux besoins fondamentaux de la personne humaine.

c) La paix n'est pas l'ordre établi par la violence d'un régime répressif qui essaie de museler et d'immobiliser la population; la paix ne se construit pas avec des arrestations arbitraires et des emprisonnements, avec des disparitions et des assassinats, avec des tortures et des bombardements indiscriminés de la population civile. Paix signifie respect des droits de la personne humaine et de ses libertés civiques. La paix exclue la répression.

d) La paix n'est pas l'ordre international imposé par le gouvernement des Etats-Unis, avec le contrôle économique et les prêts usuraires, avec les menaces et les interventions criminelles de toutes sortes, avec le harcèlement et les invasions militaires. Paix signifie respect de l'auto-détermination des peuples et respect de leur droit à participer pleinement et sans discrimination aucune à l'orientation et à l'exécution des destinées de l'humanité.

e) La paix ne se construit pas à coup de promesses ni de discours, elle ne se construit pas par décrets ni réformes isolées de la structure du pouvoir qui n'affrontent pas les racines de la guerre, qui n'assurent même pas leur propre continuité et qui ne visent rien de plus que la gloriole personnelle ou partisane, au mépris de la population assaillie. La paix est stable et nécessite le déracinement des forces de la guerre d'agression.

f) La paix n'est pas le cadeau bienveillant d'une autorité d'Etat ou d'un pouvoir international. La paix ne se construit pas en la mendiant. La paix ne se conquiert pas en y renonçant dans la passivité et l'inactivité. La paix est la responsabilité et la préoccupation constante de tout un peuple engagé à la construire solidairement. Seul le peuple est l'authentique protagoniste de la paix et son garant efficace.



LES PERSONNES DEPLACÉES OU RÉFUGIÉES

La mobilité de la population salvadorienne a toujours été assez élevée, surtout à cause de la recherche de travail, que ce soit vers la capitale et la région métropolitaine dans les années 60, soit vers les pays voisins d'Amérique centrale, ou encore vers le Mexique et les États-Unis, à un point tel que la deuxième source d'entrée des devises étrangères au pays (après le café) provient des contributions envoyées à leurs familles par les résidents à l'étranger.

Par contre, le phénomène des personnes déplacées et réfugiées dont nous traiterons ici est d'un tout autre ordre. Il commence avec l'aggravation de la crise actuelle, plus concrètement avec l'approbation de la réforme agraire (6 mars 1980), la militarisation du territoire qui s'ensuivit et l'intensification de la contre-insurrection. La population, rurale et urbaine, qui réussit à échapper aux arrestations et à la mort violente essaie de franchir les frontières (RÉFUGIÉS) ou recherche des lieux plus sécuritaires à l'intérieur du territoire national (DÉPLACÉS).

L'intensification de la répression, ou du moins la perception qu'en ont les intéressés, de même que de la guerre, fait augmenter sans cesse le nombre des personnes affectées.

Selon les évaluations les plus récentes, si on additionne les deux catégories, on en arrive au total effarant de 1,75 million, soit près de 35% de la population totale!

Grâce à l'envoi d'observateurs internationaux, nous connaissons assez bien au Québec, la situation des réfugiés salvadoriens au Honduras, au Mexique et dans le sud-ouest des États-Unis. Mais on connaît beaucoup moins bien la situation des personnes déplacées à l'intérieur du El Salvador lui-même.

1. VISITE DE DEUX CENTRES D'ACCUEIL

L'archidiocèse de San Salvador, par son secrétariat social, administre quatre centres d'accueil pour personnes déplacées, et ce, dans les limites de la capitale. Au lendemain du Congrès, nous avons pu visiter deux de ces centres.

a) *Le refuge San Roque* est établi dans une église paroissiale. 346 personnes (80 familles) vivent en permanence dans le sous-sol, certaines depuis 4 ans. Le seul endroit d'où l'on peut apercevoir un petit coin de ciel est un étroit patio entre l'église et la sacristie. C'est là, bien sûr, qu'on étend le linge. La cuisine, où chacun est de corvée à tour de rôle, est installée sous un prolongement du toit de l'égli-

se. La nef sert de salle de réunion. Il y a une télévision, quel luxe! Des ateliers d'alphabétisation et d'artisanat fonctionnent...quand il y a du matériel. Le médecin passe tous les jours, mais on manque souvent de médicaments. La nourriture manque aussi parfois, problème aggravé par l'arrivée constante de nouveaux réfugiés.

Les gens viennent des départements de Cuscatlán et Chalatenango, les plus récents arrivés proviennent de San Vicente. Parmi eux, une jeune fille d'une quinzaine d'années, qui a dû subir l'amputation d'une jambe, à cause d'un éclat de bombe qui lui a causé de l'infection. La maman nous a raconté les bombardements réguliers au Cerro San Pedro où elle habitait, comment elle avait essayé d'y demeurer avec les siens au milieu de privations horribles et pourquoi elle s'était finalement résignée à fuir après le massacre de 85 personnes de son village, alors qu'il n'y avait même pas de combats dans la région!

b) *Le refuge San José de la Montana* est situé dans un endroit beaucoup plus agréable, à l'arrière du séminaire où Mgr Romero avait installé ses bureaux (depuis 3 ans, les bureaux diocésains ont été déménagés dans les locaux de la Jeunesse catholique universitaire). Rien de visible de la rue, tout le campement est caché derrière le bâtiment et l'église, et on n'y accède qu'après avoir montré son laissez-passer à la barrière du côté. Le terrain est vaste et se termine par un escarpement qui rend l'accès impossible par l'arrière. De longs baraquements de tôle, sans division aucune, abritent plus de 1600 réfugiés, la grande majorité des femmes et des enfants, comme toujours.

Ils proviennent de tous les coins du pays. Nous insistons pour parler aux plus récents arrivés, et on nous présente un monsieur âgé, accompagné d'une ribambelle d'enfants, ses petits-fils et ses neveux préciseront-il. Ils viennent de Guazapa, à quelques 20 kilomètres de la capitale. Ils sont venus à pied, en se cachant, car les bombardements quotidiens leur étaient devenus insupportables. Leur maison avait été détruite par une bombe, tous les animaux avaient été tués et plusieurs membres de la famille étaient morts également. On ne pouvait plus travailler, car lors de leurs incursions périodiques (chaque quinzaine) les soldats mettaient le feu aux récoltes et saccageaient les maisons. On devait cuisiner de nuit pour ne pas attirer l'attention avec la fumée. Plusieurs fois on a vu les hélicoptères équipés de mitraillettes tirer indistinctement sur tout ce qui bougeait. Le 8 juin, 160 personnes auraient été massacrées d'un coup. Et c'est pire depuis les élections!

Le refuge est organisé sensiblement de la même façon que l'autre. Corvée de cuisine pour tous, avec une équipe spéciale pour les repas des malades et des enfants dénutris. Ateliers de menuiserie, de po-

terie et de tissage, qui ne fonctionnaient pas lors de notre visite, faute de matériel. En plus, deux équipes (adultes et jeunes) de réflexion biblique qui s'affairaient à préparer les célébrations de Noël.

On nous présente plusieurs autres personnes amputées, brûlées. La plupart montrent aussi des signes évidents de carence alimentaire et de parasites intestinaux. Une nouvelle maladie vient de faire son apparition dans le refuge: enflure des ganglions qui empêche la personne de manger et même de boire.

En nous reconduisant vers la sortie, la coordonnatrice nous fait part des besoins de nourriture et de médicaments, ainsi qu' de matériel pour les ateliers. Mais elle insiste surtout pour que nous fassions connaître la réalité quotidienne vécue par ces gens et que nous utilisions toutes les pressions possibles pour mettre fin à l'aide américaine qui prolonge la guerre.

Un autre trait commun aux deux refuges: l'interdiction formelle de sortir; il y a déjà eu plusieurs enlèvements!

2. L'AIDE AUX PERSONNES DEPLACEES

En plus du secrétariat social de l'archevêché, plusieurs autres organisations humanitaires travaillent au service des populations déplacées à travers le pays, y compris dans les zones de combat dans le cas de la Croix rouge internationale et des Médecins du monde. Mentionnons l'Association mennonite, le Catholic Relief Service, la Caritas archidiocésaine, la Commission nationale d'assistance à la population déplacée, la Croix rouge salvadorienne, la Croix verte, la Fondation pour la promotion des coopératives, la Diaconia (association oecuménique), l'Eglise baptiste Emmanuel, l'Eglise épiscopale, l'Eglise luthérienne, et quelques autres encore.

L'énumération paraît impressionnante, surtout que plusieurs programmes, individuels ou conjoints sont subventionnés par la puissante AID américaine. Mais malgré les fortes sommes investies et les trésors d'imagination et de bonne volonté déployés, tout ceci est encore loin d'assurer un strict minimum de vie décente à l'ensemble de la population salvadorienne.

3. ANALYSE SOCIOLOGIQUE

Toutes les personnes et les organismes qui se dévouent au service des réfugiés et des déplacés s'inquiètent de plus en plus des retombées sociologiques à moyen et à long terme de ces déplacements de population.

Déjà la "fuite des cerveaux" a fait ses ravages parmi les politiciens, les professionnels et les techniciens. Les propriétaires de capitaux ont aussi fui le pays. Mais ils ne constituent pas un échantillonnage représentatif du phénomène de masse qui nous préoccupe ici.

Malgré le manque d'informations, on peut tout de même tirer quelques remarques générales :

a) les conditions actuelles, pour être à peine "tolérables" dans leur caractère transitoire, ne sauraient en rien être envisagées comme solution définitive.

b) de profondes modifications démographiques sont en cours, particulièrement en ce qui a trait à la conformation de la pyramide des âges. La population mâle des 15-35 ans est en nette régression. C'est pourtant le groupe social qui devrait fournir la meilleure reproduction humaine et la plus grande force de travail. Il en va de même du renversement des proportions entre la population rurale et celle des villes (40 et 60% respectivement). Immense prédominance des enfants. Désintégration familiale et ses conséquences inévitables sur la socialisation des rapports humains.

c) le niveau supérieur de conscientisation que ces populations avaient atteint semble régresser dans les conditions actuelles vers une passivité fataliste et un conformisme impuissant. Elles deviennent facilement la cible des conquêtes idéologiques et politiques des diverses forces sociales, profondément polarisées, qui se disputent l'élargissement de leurs bases sociales pour implanter et rendre viables leurs projets respectifs.

d) si on note un désir généralisé de retour aux lieux d'origine, i.e. surtout à la campagne, il faut être réaliste quant aux possibilités réelles d'une telle réintégration. Pour certains adultes, il s'agit plus d'une nostalgie ou d'un désir presque romantique que d'une possibilité réelle. Quant aux enfants et aux jeunes qui n'auront pas connu d'autre mode de vie, ne préféreront-ils pas rester en ville? Et la campagne saura-t-elle offrir les conditions minimales de survie pour de telles quantités de gens? Le processus historique d'urbanisation enclenché il y a quelques décennies déjà, est-il réversible? Autant de questions auxquelles il faudra bien un jour trouver des réponses concrètes.

e) la reconstruction, tant physique que sociale, du pays, devra passer nécessairement par la resocialisation des individus et la reconstruction des familles. Il faut penser que la grande majorité des gens sont analphabètes ou très peu scolarisés, et que par conséquent, il faudra en tenir compte dans l'élaboration des programmes

(suite au bas de la page 13)

LE ROLE DE L'EGLISE DANS LE CONFLIT SALVADORIEN

1. L'EGLISE LOCALE

On se souvient de Mgr Romero, de sa prise de conscience très progressive des problèmes réels de son peuple. Tous les évêques salvadoriens ne sont pas parvenus aux mêmes conclusions en même temps... Mgr Robelo est toujours officier de l'armée et la position du nouvel archevêque, Mgr Rivera y Damas, est des plus délicates. Toute l'histoire du El Salvador, autant que les circonstances actuelles, ont fait de lui le seul médiateur un peu crédible dans le contexte. Et encore d'aucuns voudraient-ils le voir prendre clairement position comme son prédécesseur, tandis que les autres l'accusent déjà de sympathie pour la cause de la guérilla. On l'a même menacé de mort s'il ne se retirait pas du dossier.

Quant à la base, à l'ensemble des fidèles, certains sont regroupés en communautés et continuent de s'appeler "Eglise populaire", tandis que les autres suivent un modèle paroissial plus traditionnel. Tous, sans conteste, aspirent à la paix et cherchent, par divers moyens, l'avènement du Royaume de Justice voulu par Jésus-Christ.

2. L'EGLISE UNIVERSELLE

Dans son allocution au Congrès, le Rév. Alan McKoy, de la Conférence religieuse américaine, rappelait aux Eglises chrétiennes la longue tradition des sanctuaires ou refuges pour tous les persécutés de l'histoire du peuple élu. Dieu veut que nous prenions la défense de ceux qui sont sans défense. Il assignait ensuite aux Eglises un quintuple ministère:

- le ministère du rappel: les chrétiens doivent se rappeler les uns aux autres la responsabilité à eux confiée par le Christ de commencer à construire ici et maintenant son Royaume de paix et de justice.
- le ministère de l'interprétation: les chrétiens ont le devoir de démasquer la phobie du communisme qui sert de prétexte à l'actuel conflit salvadorien.
- le ministère de la dénonciation: il nous faut être clair dans notre présentation des événements en cours au El Salvador et surtout dans l'identification des causes.
- le ministère d'intercession: tout mettre en branle pour l'avènement d'une paix véritable dans la justice pour tous les Salvadoriens, Procurer tous les secours matériels et spirituels nécessaires.
- le ministère de la vision: savoir rêver d'un monde nouveau, élargir notre vision du politique, rendre possible ce qui apparaît maintenant impossible.

LES CONCLUSIONS DU CONGRES

Plus d'une cinquantaine de résolutions ont été présentées à la plénière. Il serait fastidieux de les rapporter ici. Qu'il suffise de savoir qu'elles allaient des propositions d'organisation du travail en faveur des droits humains tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays aux recommandations pour des lois internationales plus efficaces, comme l'interdiction de la torture et les procédures d'extradition des personnes reconnues coupables de crimes contre l'humanité, en passant par les appels au gouvernement salvadorien d'abolir toutes les lois injustes du pays et de réparer les torts causés à la population par la guerre de répression.

Mais par-delà toutes ces résolutions, le plus important demeure que la tenue de ce PREMIER CONGRES DES DROITS HUMAINS AU EL SALVADOR ait été possible. Qu'il ait permis aux Salvadoriens de se rencontrer entre eux et de prendre contact avec un certain nombre de travailleurs de la solidarité internationale prêts à les appuyer de l'extérieur, pour que "l'ouverture démocratique" actuelle devienne une réalité permanente qui permette la tenue annuelle d'autres congrès du même genre, mais qui permette surtout à l'ensemble des Salvadoriens de mener une vie digne dans la paix et la justice.

ALBERTO

Au lendemain du Congrès, les participants étaient invités à prier pour les droits humains au El Salvador, lors d'une messe célébrée à la basilique du Sacré-Coeur. Un chant est venu scander toute la célébration:

PAZ, PAZ, PAZ. QUEREMOS LA PAZ.

PAIX, PAIX, PAIX. NOUS VOULONS LA PAIX.

A l'issue de cette célébration, une marche nous amenait de la basilique jusqu'à la cathédrale, où nous allions déposer des fleurs sur la tombe de Mgr Romero. Ce fut certes là le moment le plus émouvant de notre bref séjour. Comment ne pas remarquer les caméras aux fenêtres et les soldats armés aux balcons du palais national? Comment ne pas revoir dans nos têtes, l'espace d'une seconde, tous les films sur les funérailles de Mgr Romero et celles des dirigeants du FDR-FMLN? Nous retrouvant sur les lieux mêmes de ces deux massacres, marchant

dans les rues aujourd'hui tranquilles d'un pays en guerre par ailleurs, quelle serait notre réaction si les choses devaient tourner mal à nouveau? Bref pincement des sensibilités, vite effacé par la ferveur de cette brave femme qui hurle dans le haut-parleur pour appeler ses compatriotes à venir célébrer avec nous la mémoire de Mgr Romero. Lorsque nous entrons enfin dans la cathédrale, nous sommes bien 400 ou 500 personnes, les larmes aux yeux, au beau milieu des pauvres gens, du vrai peuple de Mgr Romero. Dans cette cohue, un enfant, un enfant qui a fait la marche avec nous:

- Qui t'a donné ces fleurs?

- Un "gringo".

(Silence)

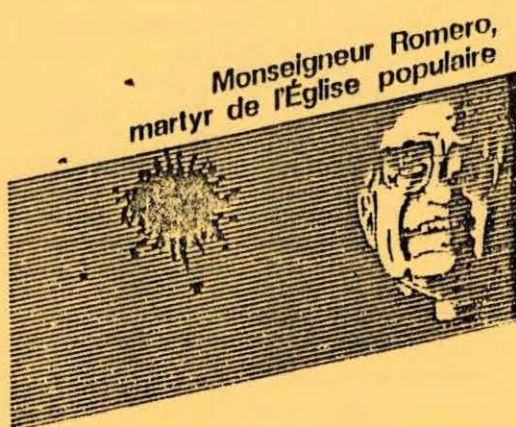
- J'ai faim.

(Encore silence)

- J'ai besoin de souliers.

(Re-re silence)

Nu-pieds, affreusement sale, la chemise déchirée et le pantalon en lambeaux, il est là, nous fixant de ses grands yeux. Un malaise nous étreint, et le discours qui va suivre ne fera rien pour nous en soulager. Une femme empoigne le haut-parleur et brandit la main d'Alberto comme un symbole des absurdités de la guerre, comme un représentant de centaines et de milliers d'autres enfants partout en Amérique latine, qui ont faim, qui marchent nu-pieds, qui n'ont personne à qui donner la main, ni d'endroit où dormir. Il nous faut laver Alberto, l'habiller, le chausser, lui donner à manger. Il faut arrêter la machine de guerre, afin qu'il n'y ait jamais plus d'autres petits Alberto au El Salvador ni ailleurs dans le monde.



LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Un des exposés du Congrès a porté sur ce thème. Malheureusement, le texte ne nous a pas été remis. Vu la complexité du sujet, mais aussi sa très haute importance pour le travail de solidarité, nous préférons vous livrer ici des extraits du rapport final du Colloque de Paris (janvier 1984), sur le même sujet. ()*

La notion de droit international humanitaire, différente de celle des droits de l'homme, concerne l'ensemble des règles humanitaires minimales à appliquer en cas de guerre. Pendant longtemps, le droit humanitaire ne s'appliquait qu'aux conflits internationaux, aux guerres entre deux ou plusieurs Etats. Mais les luttes de libération des peuples, et les processus de décolonisation vont progressivement amener la communauté internationale à affirmer de plus en plus solennellement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Le El Salvador a signé et ratifié l'ensemble de ces textes. Le FDR-FMLN, de son côté, a exprimé dans des déclarations publiques son intention et sa capacité de respecter le Protocole II et a démontré, dans la pratique, qu'il en appliquait déjà les dispositions essentielles, notamment en ce qui concerne les prisonniers de guerre.

Le Colloque a constaté qu'au mépris des engagements pris par El Salvador, les forces armées gouvernementales ne respectent aucune des dispositions des instruments internationaux ratifiés par leur gouvernement: les personnes capturées au combat sont exécutées sur place, les populations civiles sont victimes de bombardements aériens sans discrimination ou de déportations, le personnel de santé qui assiste les combattants du FMLN-FDR est considéré comme un ennemi, etc., ce qui constitue autant d'infractions graves au droit humanitaire.

Le Colloque rappelle que selon l'article 3 du Protocole II aucune "intervention étrangère directe ou indirecte, pour quelque raison que ce soit, dans le conflit armé", ne saurait se justifier, ce qui concerne dans le cas du Salvador, au premier chef, les Etats-Unis d'Amérique.

Le Colloque rappelle que l'obligation d'assurer le respect des Conventions de Genève incombe à la communauté internationale toute entière et plus particulièrement aux Etats signataires de ces Conventions et des Protocoles additionnels.

(*) *Le texte intégral de ce rapport (en français), de même que des extraits des Conventions et des Protocoles sont disponibles sur demande au CCDHAL, moyennant des frais minimes de photocopie et d'envoi. Il en va de même pour les autres textes du Congrès (espagnol ou anglais).*

Propositions d'action

- 1) Ecrire à Mgr Rivera y Damas à l'occasion de Noël pour l'encourager dans son travail délicat de médiateur dans le dialogue entre le gouvernement salvadorien et la guérilla (cf. page 23):

Mgr Arturo Rivera y Damas
 Arzobispado
 Calle San José y Avenida Las Americas
 Urbanización Isidoro Menendez
 San Salvador
 EL SALVADOR, C.A.

- 2) Envoyer une aide financière pour le fonctionnement des centres d'accueils pour personnes déplacées (cf. page 19). Faire un mandat bancaire en dollars américains à l'ordre du Secretariado Social, en mentionnant "pour les réfugiés", et expédier le tout à l'attention du P. Octavio Cruz, à l'adresse ci-dessus.

- 3) Collaborer à la construction du nouveau Centre de pastorale populaire et sanctuaire à Mgr Romero. Les fondations sont déjà posées et on espère terminer la construction pour la célébration du 5e anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero, le 24 mars prochain. Toutes les contributions sont acceptées avec reconnaissance. Même les réfugiés, dans leur dénuement, se font un honneur d'envoyer quelques *centavos* pour ce monument à leur pasteur bien-aimé, l'évêque-martyr. Envoyez votre contribution sous forme de virement bancaire (directement de banque à banque), en dollars US, à verser au compte de:

Centro Pastoral Mons. Romero (# 15-13-101526)
 Banco de Comercio de El Salvador
 Sucursal La Mascota
 Centro Comercial La Mascota
 San Salvador, EL SALVADOR

En même temps, envoyez une lettre indiquant le montant et la date de votre don à:

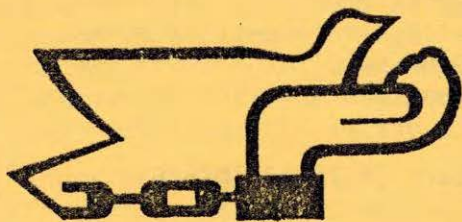
Sr. Ignacio Allacuria
 Apartado Postal (01) 168
 San Salvador
 EL SALVADOR, C.A.

S O M M A I R E

DOSSIER EL SALVADOR

Un événement historique	2
Les méthodes de la répression	4
Les causes de l'actuelle guerre civile	8
La situation des droits humains	10
Alternatives de paix	14
Les personnes déplacées ou réfugiées	19
Le rôle de l'Eglise dans le conflit	23
Les conclusions du Congrès	24
Alberto	24
Le droit humanitaire international	26

PROPOSITIONS D'ACTION 27



PREMIER CONGRES DES DROITS
HUMAINS AU EL SALVADOR

SAN SALVADOR

21 - 23 NOVEMBRE 1984

DES VOEUX ET DES RESOLUTIONS POUR L'ANNEE NOUVELLE

Avec le présent numéro du CAMINANDO, c'est une fidèle équipe de rédaction qui disparaît. Nous remercions du fond du coeur Denise Chanard, Gillo Brunelli et Denis Fontaine pour tout le travail réalisé ces deux dernières années. Nous leur souhaitons tout le succès possible dans la nouvelle orientation de leurs engagements.

1985 verra donc une nouvelle équipe s'atteler à la tâche. Il y a place d'ailleurs pour toutes les bonnes volontés qui voudraient participer au travail exigeant de rédaction, de mise en page et de distribution du CAMINANDO.

A équipe nouvelle, méthode nouvelle! Le CAMINANDO se verra certainement transformé dans sa présentation. C'est une "promesse du Jour de l'An" que nous ne pourrons tenir qu'avec la collaboration de tous et toutes.

Nous comptons sur vous.

POUR UN NOEL D'AMOUR
ET UNE ANNEE NOUVELLE
DE PAIX
DANS LA JUSTICE.